Image not found or type unknown

Comment annuler mon mariage ?

Par **Yannick NOS**, le **31/01/2017** à **09:38**

Bonjour,

Je souhaiterai annuler mon mariage civil qui a eu lieu en décembre dernier car j'ai découvert que mon épouse m'à menti et qu'elle avait déjà été mariée (divorcée au moment de notre mariage) il y a quelques années. Elle savait que j'aurai refusé de l'épouser si je l'avais su avant donc elle m'a dit qu'elle n'a jamais été mariée avant. En cherchant dans ses papiers un document, j'ai découvert un acte de naissance mentionnant son précédent mariage. Depuis nous sommes séparés et je souhaiterai connaître la marche à suivre pour cela.
D'avance merci pour votre retour.

Cordialement

Par **Visiteur**, le **31/01/2017** à **10:32**

Bonjour,
vous venez de quelle planète ? Annuler un mariage parce que votre femme vous a menti sur le fait d'avoir déjà été mariée ? Mais divorcée donc pas de polygamie ! Un mariage s'annule que pour un motif sérieux ! Votre femme est en réalité... un homme !
Ou oui, elle est déjà mariée sans avoir divorcée ! Dans votre cas on divorce !

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés